
DESSINE-MOI UNE EXPLOITATION

Table ronde avec **François PURSEIGLE**, maître de conférences en sociologie rurale à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse et chercheur associé au Centre de recherches politiques de Sciences Po-Paris. Et **Etienne BARADA**, ingénieur agronome, agriculteur, président des Jeunes Agriculteurs Midi-Pyrénées.

Avec la réaction de **Marie-Hélène AUBERT**, ancienne députée-européenne, vice-présidente de l'Association internationale pour une agriculture écologiquement intensive (AEI).

Dans le cadre des 17èmes Controverses européennes de Marciac, « *La future PAC à l'épreuve des grands bouleversements du Monde* », les 3 et 4 août 2011.

Date de publication. Novembre 2011

www.agrobiosciences.org

ÉDITÉ PAR LA MISSION AGROBIOSCIENCES
D'APRÈS LES 17^{èmes} CONTROVERSES EUROPÉENNES
DE MARCIAC (UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE
L'INNOVATION RURALE). AOÛT 2011.

Mission Agrobiosciences
Enfa BP 72 638
31 326 Castanet-Tolosan
tel : 05 62 88 14 50



LES 17èmes CONTROVERSES EUROPÉENNES DE MARCIAC LA FUTURE PAC À L'ÉPREUVE DES GRANDS BOULEVERSEMENTS DU MONDE

Accès à l'alimentation ici et ailleurs, crises et régulations, emplois et territoires, replis et solidarités, éclatement et cohésion, révolutions et nouvelles coopérations...

La future PAC sera-t-elle à la hauteur de ces grands bouleversements qui affectent les équilibres économiques, sociaux et culturels en Europe et ailleurs, fragilisent les populations et remettent l'accent sur les enjeux politiques ? Soyons clairs : si la politique agricole commune de l'après-2013 se cantonne à des lectures techniques, des logiques comptables ou des approches sectorielles, même "reverdiées", elle s'égarera hors du champ de ce qui préoccupe les citoyens et de ce qui façonne leur avenir, alors même qu'ils manifestent un intérêt croissant pour les questions agricoles et alimentaires.

Dans ce Monde qui change, prendre réellement la mesure de ce que doit être une politique commune qui fasse sens pour l'Europe comme pour ses partenaires et qui dessine un projet collectif pour les citoyens, c'est ce que proposait cette 17ème édition des Controverses européennes de Marciac, co-organisées à Marciac (Gers, France) par la [Mission Agrobiosciences](#) et la Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers, les mercredi 3 et jeudi 4 août 2011.

A l'issue de ces rencontres, la Mission Agrobiosciences en publie les Actes sur son magazine Web : www.agrobiosciences.org.



Retrouvez les Actes des 17èmes Controverses européennes de Marciac :
http://www.agrobiosciences.org/rubrique.php3?id_rubrique=46

DESSINE-MOI UNE EXPLOITATION

LES INTERVENANTS



FRANÇOIS PURSEIGLE

Maître de conférences en sociologie à l'INP-ENSAT (Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse), François Purseigle est chercheur associé au Centre de recherches politiques de Sciences Po-Paris (CEVIPOF). Ingénieur en agriculture, docteur en sociologie rurale, il a participé et coordonné plusieurs projets de recherches dont un portant sur la caractérisation des « *agricultures de firme* ». Son portrait détaillé :

http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=3177



ETIENNE BARADA

Agriculteur gersois, Etienne Barada est président des Jeunes Agriculteurs de Midi-Pyrénées et ingénieur agronome. Ancien élève de l'ENSAT (Ecole Normale Supérieure d'Agronomie de Toulouse), il est aujourd'hui producteur de lait avec 140 têtes de bétail et 650 000 litres de lait à produire. Installé avec sa mère en GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en commun), il exploite 85 ha en coteaux secs, sans irrigation. Son portrait détaillé :

http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=3158



MARIE-HÉLÈNE AUBERT

Ancienne députée européenne, Marie-Hélène Aubert est vice-présidente de l'Association internationale pour une agriculture écologiquement intensive (AEI), association présidée par Michel Griffon. Son portrait détaillé :

http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=3157

DESSINE-MOI UNE EXPLOITATION

TABLE RONDE AVEC FRANÇOIS PURSEIGLE ET ETIENNE BARADA

Mission Agrobiosciences (MAA). Puisque la Politique agricole commune (PAC) veut remettre le citoyen au cœur des débats, nous nous sommes interrogés sur les multiples demandes et attentes qui émanent de la société à l'égard de l'agriculture, de l'alimentation, de l'environnement, des territoires... Il est vrai qu'au regard des toutes dernières crises, comme *Escherichia coli* ou les algues vertes, on se doute que les attentes vont être encore plus fortes. Dans ce contexte, est-il encore possible de dessiner une exploitation idéale, qui réponde à toutes ces exigences ?

Une exploitation qui sera sans doute très éloignée de l'idéal type de l'exploitation familiale sur la base de laquelle s'est construite la PAC. Et si nous n'avons pas ce débat agriculture et société, sachez que d'autres ont déjà des projets. La FAO y pense aussi. Prenons l'exemple des fermes gratte-ciel. Un scénario un peu caricatural et un peu extrême que celui de mettre les fermes au cœur des villes ? Ainsi l'eau et les insecticides seront gérés au plus près, plus de problème d'intempéries, des circuits ultra-courts (il suffira de prendre l'ascenseur pour s'approvisionner). Vous rajoutez un peu de viande synthétique – c'est à l'étude -, et il n'y aura plus de problème d'agriculture. Quelques exploitations traditionnelles pour "faire joli" dans le paysage. Et c'est réglé.

Alors aujourd'hui, qu'est-ce qu'une exploitation idéale ? C'est ce que nous allons voir avec François Purseigle, maître de conférences en sociologie rurale à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse, et Etienne Barada, agriculteur, président des Jeunes Agriculteurs Midi-Pyrénées.

MAA. Comment réagissez-vous à ce scénario ?

Etienne Barada. Effectivement, ce scénario est très caricatural et provocateur. Parce que le rural représente quelque chose d'important dans notre société, française en particulier. Jazz in Marciac et les Controverses sont un bel exemple de la vitalité de notre territoire. Je pense que s'il n'y avait pas d'agriculture, il n'y aurait certainement pas de vie, ni d'événements de ce type, dans ce monde rural. Et, par ailleurs, je veux souligner que le développement de la ruralité est lié au développement de l'économie agricole.

Alors, en tant qu'agriculteur et en tant qu'acteur du monde rural, je crois que ce serait réducteur,

choquant voire dangereux d'aller plus loin dans l'urbanisation et de confondre évolution démographique et développement. Il est important de montrer au consommateur que, derrière un produit, il y a une agriculture. Pour moi, les fermes verticales résument la fonction d'alimentation à un simple besoin vital et ne prennent pas en compte sa dimension plaisir.

François Purseigle. Il est intéressant de forcer le trait pour essayer de mieux comprendre et de mieux se faire comprendre. Pour moi, cette idée de ferme verticale traduit trois choses.

Premièrement, l'interpénétration entre urbanité et agriculture. A travers cette image paroxystique de la ferme verticale, il me semble important de souligner que la question agricole, aujourd'hui, ne se confond plus avec l'existence de sociétés paysannes ou de sociétés rurales. C'est un fait établi. Alors, cela pose la question du statut social de l'agriculteur. Dans ces empilements que représente la ferme verticale, cet agriculteur est-il un urbain ou non ?

Deuxièmement, cette image traduit une autre tendance, celle de l'entrée en urbanité du monde agricole – je ne dis pas en urbanisation. Cela veut dire que les modes de vie urbains se répandent même à la campagne, mais cela ne signifie pas forcément la fin de la question agricole.

Aujourd'hui 3 milliards d'êtres humains vivent dans les villes ; il n'y en a jamais eu autant. Ceci étant, d'un autre côté, en valeur absolue, il n'y a jamais eu autant de paysans, c'est-à-dire d'individus vivant d'une activité agricole : ils sont 2 milliards 600 millions, alors qu'ils n'étaient que 2 milliards en 1970. Donc, oui, il y a une montée en urbanité. Mais, non à la fin des paysans et à la fin de la question agricole.

Enfin, troisième point, cette image caricaturale de la ferme verticale renvoie à la nécessité de penser la coexistence entre des populations différentes et à la capacité de l'agriculture à être intégrée verticalement. Reste que l'agriculture en ville intègre, également, horizontalement. Pensons à ces initiatives américaines qui donnent à voir une agriculture insérant des populations en grande difficulté. L'agriculture en ville, c'est aussi un secteur capable de répondre à des attentes sociales fortes.

MAA. Cela ré-interroge un terme que tout le monde emploie : finalement, qu'est-ce qu'une exploitation agricole ? Où commence-t-elle ? Où finit-elle ? Est-ce une entité sociologique, juridique, économique ou politique ?

F. Purseigle. Nous vivons au début du 21^{ème} siècle et nous utilisons, c'est vrai, cette expression d'exploitation agricole qui est un peu datée, et qui renvoie à une réalité historique particulière. Car lorsque vous dites exploitation, vous pensez certainement à l'exploitation familiale à 2 UTH¹ telle qu'elle a été pensée à la fois par les politiques et par les professionnels. Or, même si ce modèle familial prédomine encore en Europe occidentale, notamment, il est déstabilisé.

On exploite un territoire, on exploite des ressources. Mais peut-on, encore aujourd'hui, parler d'exploitation d'un territoire ou de ressources ? Cependant, il faut produire. Ne pourrait-on pas alors parler de nouvelles formes d'organisations de la production en agriculture et de nouvelles formes d'organisation sociale du travail en agriculture. *De facto*, on voit bien que de nouvelles formes émergent : des formes associées à des logiques de firmes, et parfois à des logiques de subsistance. Comprenez, des agriculteurs n'ont plus rien à transmettre, des exploitants n'ont plus de patrimoine. Or, qui dit « exploitation » dit logique patrimoniale. Il y a une confusion entre logique patrimoniale et logique de production, or on voit bien que la déconnexion est de plus en plus grande et que la montée en puissance de la forme sociétaire révèle, aussi, l'incapacité de l'exploitation individuelle à 2 UTH à être transmise aujourd'hui. Cela pose une vraie question, tout comme la gouvernance.

Sur une exploitation, vous trouvez aujourd'hui un chef d'exploitation, certes, mais aussi des salariés. Ce même chef d'exploitation d'une entreprise de type EARL² peut, aussi, être le salarié de la SCEA³ qui l'a créée et le responsable du GFA⁴.

Bref, une exploitation agricole n'est plus simplement une entreprise individuelle, mais un empilement, une combinatoire de statuts. On est loin du schéma du papa et de la maman qui vont transmettre une petite production et un patrimoine à un fiston.

E. Barada. C'est vrai, il est très compliqué de définir ce qu'est une exploitation agricole. François a bien résumé la problématique. Il y a, aujourd'hui, sur notre territoire des façons multiples d'exercer la

fonction agricole –de l'entrepreneur à l'exploitant-, et une multiplicité des formes d'agriculture.

Sur les modèles familiaux, nous notons, effectivement, une évolution forte, puisque la forme à 2 UTH est en train de disparaître. De nos jours, nombre d'agriculteurs et d'agricultrices ont un ou une conjointe qui travaille à l'extérieur. Cela va profondément changer notre agriculture et aura des conséquences sur la transmission de l'outil.

Ensuite, cette activité agricole doit tenir plusieurs rôles : la production, d'abord, qui reste primordiale ; l'aménagement du territoire, ensuite ; et la production de biens publics en lien avec l'environnement. Sans oublier les enjeux sanitaire et social, avec la vivification du milieu rural.

Enfin, l'agriculture reste une source d'emplois importante et je reste convaincu qu'à l'avenir elle pourra fournir encore davantage de postes aux chômeurs. Il est dommage de rester dans ce modèle d'après-guerre, où quand il y a eu besoin de main-d'œuvre, on est allé chercher des bras à la campagne. Aujourd'hui, il y a moins d'offres d'emplois dans les villes et je pense que, demain, il sera possible de recréer de l'emploi dans nos territoires ruraux. Mais cela dépend de l'agriculture que la société désire.

MAA. Pour créer des emplois, peut-être faut-il créer des entreprises. Mais les banques ne préfèrent-elles pas prêter de l'argent à des investisseurs comme Charles Beigbeder⁵, pour acheter des terres en Ukraine, qu'à un jeune agriculteur qui voudrait s'installer. Ce qui est dommage puisque, vous dites François, qu'il y a un désir d'agriculture chez les jeunes. Sachant que de plus en plus d'entreprises agricoles – de très grosses en bonne santé financière ou de toutes petites économiquement fragiles -, ne sont plus transmissibles, peut-on encore créer des entreprises, donc des emplois, et les gouverner en milieu rural ?

F. Purseigle. Je rappelle que l'agriculture crée de l'emploi. Il n'y a jamais eu autant de saisonniers en agriculture et le nombre de salariés – 144 000 - est relativement stable pour une population active familiale qui ne cesse de diminuer. Donc, ce métier n'est pas forcément synonyme de précarité.

Ensuite, oui, des jeunes veulent travailler en agriculture, ils ont un désir d'agriculture, mais sans vouloir, forcément, être responsables d'une exploitation. Il faut peut-être lever le tabou du

¹ Unité de travail humain

² Exploitation agricole à responsabilité limitée

³ Société civile d'exploitation agricole

⁴ Groupement foncier agricole

⁵ <http://www.lafranceagricole.fr/actualite-agricole/ukraine-le-groupe-agricole-de-charles-beigbeder-veut-acceler-ses-investissements-22224.html>

salariat. Aujourd'hui, un jeune agriculteur peut être le salarié d'une entreprise créée par son père et développer des activités commerciales ou de valorisation. Il peut s'inscrire dans ce métier sans être le chef d'exploitation repéré par les statistiques. Il y a là aussi un problème : notre appareil de statistique agricole a du mal à repérer ces nouvelles individualités. Il sait compter lesdites exploitations professionnelles, mais pas les autres, qu'on ne sait pas nommer, ces pluriactifs qui n'auraient pas un revenu principal émanant de l'activité agricole. Cela pose question, parce qu'il y a de plus en plus de jeunes, même en zone céréalière, qui sont représentants d'entreprise semencière et ont un « à-côté ». Ils sont plus que de simples chefs d'exploitation. La pluriactivité n'est pas l'apanage des plus petits. Elle est aussi très répandue au sein de structures d'exploitation relativement importantes. Il faudrait donc se poser aussi la question de savoir ce qu'est réellement un producteur agricole.

Concernant l'intransmissibilité, cette question inquiète le secteur bancaire et les centres de gestion. Des entreprises vont bien en agriculture, mais elles sont dans l'incapacité, malgré le développement de formes sociétaires, d'être transmises. Donc quid du capital extérieur en agriculture ? Alors que des fonds de pension investissent massivement à l'Est ou ailleurs en agriculture, ne pourrait-on pas imaginer des fonds d'investissement de proximité ? Localement, que peut-on faire pour que l'investissement puisse être possible en agriculture ? Il existe des initiatives intéressantes, notamment en matière de foncier - je pense à Terre de Liens⁶. Un débat est à entreprendre au sein de la coopération agricole sur ces fonds d'investissement de proximité : comment les organisations pourraient-elles venir en aide à ces jeunes qui cherchent à investir mais qui sont en difficulté ?

Car n'oubliez pas que l'on ne peut pas transmettre une entreprise avec des dettes en France. Et les prêts in fine⁷ ne sont pas répandus comme au Danemark. C'est aussi cela qui rend difficile la transmission des exploitations dans nos campagnes. En France, nous fonctionnons plus sur des modalités de transmission par capitalisation. Ces modalités sont aujourd'hui interpellées. Mais c'est aux organisations professionnelles et à l'Etat de s'interroger sur de nouveaux dispositifs.

⁶ <http://www.terredeliens.org/>

⁷ Par opposition au prêt amortissable, il s'agit d'un prêt dont ne sont remboursés, pendant sa durée, que les intérêts. Le capital n'est pas amorti mais est remboursé en une seule fois, à l'échéance.

E. Barada. Ce sujet est primordial pour moi, car je suis président des Jeunes Agriculteurs Midi-Pyrénées. Le premier de nos combats est le renouvellement des générations en agriculture. Quand j'entends François dire que l'on ne s'occupe pas forcément bien de tous ces jeunes qui ont un désir d'agriculture, je m'insurge un peu. L'état d'esprit a changé. Aujourd'hui, nous aidons les jeunes à s'installer et à se former avec le plus de compétences possibles, quel que soit leur projet d'installation, à partir du moment où il est viable et vivable.

Sur le salariat également, les mentalités changent. Encore faut-il avoir les moyens d'embaucher des gens, et cela reste un problème important. On voit aussi de plus en plus de jeunes qui, avant de s'installer, travaillent en tant que salarié, dans la ferme parentale ou dans une autre, pour y développer de nouvelles activités ou pour acquérir de nouvelles compétences.

Ensuite, il est vrai que la pluriactivité mériterait un large débat. Je représente un syndicat d'agriculteurs qui se considèrent comme des entrepreneurs agricoles, des chefs d'exploitation. Qu'entendent-ils par pluriactivité ? S'il s'agit d'une transition pour résoudre un problème de foncier ou de taille d'exploitation, afin qu'elle devienne viable et vivable, alors effectivement ce peut être intéressant. Maintenant, derrière ce terme se cachent d'autres pratiques que je déplore. Par exemple, la non-volonté d'un chef de famille de transmettre sa ferme. Dernier point, le foncier. Nous avons un véritable problème. Si nous souhaitons installer des jeunes, nous devons trouver des candidats hors-cadre familiaux, qui ne soient pas des enfants d'agriculteurs. Or nous savons que plus de 80% des exploitations travaillent avec du foncier, notamment en Midi-Pyrénées. Il va donc bien falloir trouver un moyen pour que ces jeunes aient accès au foncier. Nous pensons à de nouveaux systèmes d'investissement ou à des manières de différer cet investissement.

Ensuite, pour revenir à la question des investisseurs privés, il ne faut pas se leurrer. Si des investisseurs privés venaient, aujourd'hui, acheter de la terre dans le Gers dans le but de la relouer à des agriculteurs, je ne suis pas sûr qu'ils fassent le meilleur des investissements, étant donné le montant actuel des locations. Quant à M. Beigbeder, je ne suis pas sûr qu'il sera toujours propriétaire de ses terres en Ukraine, dans dix ans... Cela pour vous dire, que l'activité agricole et la spéculation sur les terres ne sont pas sur la même échelle de temps. Quand un agriculteur s'installe sur de la terre, il ne travaille pas pour trois ou quatre ans, mais pour une carrière. Il a

donc besoin d'une garantie de pouvoir travailler la plus grande partie de ce foncier, le plus longtemps possible, de manière à développer une activité aussi stable que possible.

François Purseigle. Un chef d'entreprise n'a pas forcément qu'un seul statut. Il multiplie les casquettes et ne se projette pas forcément *ad vitam aeternam* dans une seule entreprise. Il faut comprendre que des logiques d'établissement sont en train d'émerger en agriculture, avec un siège d'exploitation dans un endroit donné, et des sites de production ailleurs.

En France, des exploitants dits « familiaux » développent des logiques d'établissement, des logiques de sites et des modes de gouvernance d'entreprise de production agricole atypiques. Enfin, si le jeune agriculteur français a besoin d'accéder au foncier, la question qui se pose est de savoir si nous voulons des producteurs qui bâtissent avant tout un patrimoine ou un outil de production qui sera transmissible et repris. Je vous fais remarquer que l'agriculture est peut-être la seule profession dans laquelle on utilise ces termes de transmission-installation, et non pas, comme dans les autres secteurs, création, reprise, cessation d'activité.

Pourtant, ce n'est pas sale de cesser son activité. Ce n'est pas sale d'être salarié pendant quelques années d'une couveuse d'entreprise pour se tester et reprendre ensuite un outil. Ce n'est pas sale, non plus, pour un fils d'exploitant agricole d'être salarié de son père s'il vit bien son salariat. Je pense qu'il faudrait que les représentations évoluent, au sein même du monde agricole.

MAA. Revenons aux attentes, voire aux injonctions, de la société. Etienne, en tant qu'agriculteur, comment réagissez-vous quand on vous demande à la fois l'abondance, des produits extrêmement sûrs, respectueux de l'environnement, le bien-être animal, et tout cela à bas prix... Y a t il un sentiment d'injustice, de culpabilité, de colère ?

E. Barada. Effectivement, les agriculteurs voient ces demandes d'une façon un peu contraignante. Le problème, c'est que nous travaillons dans un marché mondialisé et que les règles que l'on nous applique ne sont pas les mêmes qu'ailleurs. Sauf que nous sommes en concurrence avec les produits qui viennent d'ailleurs.

Je veux dire par-là, que tous les produits ne se ressemblent pas et qu'ils ne remplissent pas les mêmes qualités environnementales, sanitaires et sociales. On peut vouloir la plus belle des

agricultures pour son pays, sauf que si l'on n'achète pas ses produits, le beau rêve sera tué.

J'ai entendu, la semaine dernière, un sondage sur une grande radio française. Quand on demande aux auditeurs s'ils achètent un produit alimentaire pour son prix ou pour sa provenance, 91% d'entre eux répondent pour le prix. Soit les consommateurs sont schizophrènes, soit ce n'est pas la majorité d'entre eux qui s'expriment et qui contraignent l'agriculture. Attention ! Je ne dis pas que les normes environnementales, sanitaires et sociales vont trop loin. Mais comment faire pour qu'elles s'inscrivent aussi dans l'acte d'achat des consommateurs ?

MAA. Vous voulez dire que si vous devez respecter toutes ces normes, vous ne pouvez pas vivre de votre métier...

E. Barada. Le respect de certaines normes a un coût, qui n'est pas toujours répercuté dans les produits. Prenons l'exemple de deux briques de lait : l'une issue d'un producteur qui est aux normes pour le stockage des effluents d'élevage ; l'autre qui vient de l'étranger, où ces normes sont beaucoup moins dures. Les deux litres de lait ont le même goût, mais le premier remplit une fonction environnementale supplémentaire par rapport au second, ce qui justifie un prix plus élevé. Sauf que cela n'est pas indiqué sur l'emballage. Le consommateur, lui, ne voit que la différence de prix.

Autre problème, quand ils arrivent dans un supermarché, les consommateurs sont sollicités par les télévisions, les canapés, les voyages et autres concerts. Ils sont prêts à faire des sacrifices sur l'alimentation pour se payer des loisirs.

Juste un chiffre pour conclure : l'alimentation dans le budget des ménages représente entre 13 et 15%. Et la part des produits agricoles dans ce budget n'est que de 2%.

F. Purseigle. L'expression « l'injonction de la société » m'interpelle. Cela signifierait, d'une certaine manière, que les agriculteurs sont en dehors de la société. Je pense que le débat agriculture société est un faux débat. Les agriculteurs n'ont jamais été autant qu'aujourd'hui dans la société. Leurs enfants vont à l'école avec des enfants dont les parents ne sont pas agriculteurs. Le chef d'exploitation et sa femme s'interrogent sur l'usage des phytosanitaires. Il existe différentes agricultures, différents profils d'agriculteurs. Tous ne sont pas insensibles à la question environnementale.

Alors parlons plutôt des injonctions émanant des pouvoirs publics, de certaines organisations, de certaines associations... Cela pose quand même le besoin d'une réflexion sur ce qu'attendent certaines

catégories de la société en matière de biens publics produits par les agriculteurs. Et peut-être que ces acteurs attendent de la profession agricole qu'elle anticipe davantage ce que pourrait être le bien public environnemental. Le problème est sans doute là : les agriculteurs sont en attente. Ils devraient anticiper davantage, être pro-actifs.

MAA. Finissons par la PAC... Pour Etienne, une exploitation idéale permet de faire vivre ceux qui travaillent dessus. Reste cette contradiction dans le discours des agriculteurs : depuis toujours, ils disent vouloir vivre de leurs revenus mais, dans le même temps, ils défendent les aides de l'Europe... Où sont les contradictions et qu'attendez-vous de la nouvelle PAC ?

E. Barada. Les agriculteurs ne vivront pas demain du prix de leurs produits. Nous le déplorons, certes, mais malheureusement les aides de la PAC représentent un montant supérieur aux revenus des agriculteurs dans la majorité des exploitations de Midi-Pyrénées.

Il est impossible, en un claquement de doigts, de supprimer la PAC pour aller vers des produits rémunérateurs.

Je crois que, dans la prochaine PAC, il est important de remettre l'agriculteur au milieu des citoyens et des peuples français et européen. Si on ne donne pas à notre profession agricole les moyens de réaliser ce que souhaitent les consommateurs, nous ne pourrions pas répondre à leurs attentes. J'aimerais rappeler que les pays ne se spécialiseront pas par catégorie de nourriture. Nous devons produire pour Tous les Français et disposer d'exploitations viables et vivables.

Pour rebondir sur les propos de François, les agriculteurs sont bien dans leur société, même s'ils ne le montrent pas toujours et s'ils ont parfois tendance à traîner des pieds. Mais si nous étions davantage pro-actifs et si nous valorisions mieux ce que nous faisons, vous seriez surpris ! Cela permettrait sans doute de gommer cette image de cancre que nous avons. Car nous faisons beaucoup pour notre société.

F. Purseigle. On parle d'élargissement, mais je ne pense pas que la PAC soit confrontée à un changement d'échelle. Alors qu'elle a été pensée pour accompagner un modèle à 2 UTH, pour assurer un revenu et la pérennité des exploitations, elle est aujourd'hui confrontée à la diversité, à l'éclatement des modèles agricoles. Et quelle réponse, quels outils, quels dispositifs la nouvelle PAC proposera-t-elle pour accompagner ces modèles divers ?

Il n'y a jamais eu autant, en Europe, de micro-exploitations⁸, qui n'ont même pas de nom : elles sont 11 millions sur 13 millions. Sur ces 13 millions, 19% s'occupent de 77% des territoires. Que nous dit la PAC de ces 11 millions d'exploitations ? Quels dispositifs sont mis en place pour protéger les uns et accompagner les autres ?

Et toutes ces agricultures, de subsistance en particulier, en Méditerranée notamment, peuvent-elles uniquement renvoyer aux dispositifs de la PAC ? Ou bien faut-il imaginer un accompagnement par des politiques qui ne relèvent pas de la PAC ? Peut-on accompagner toutes les agricultures ? Car n'oublions pas que toutes les productions ne sont pas soutenues par la Politique agricole commune.

Nous parlons de la politique des prix : mais quelles sont les propositions des politiques en matière d'organisation de la production ? Quels dispositifs peuvent être mis en place pour accompagner la mise sur le marché ?

Nous nous interrogeons sur la volatilité des prix : mais la PAC peut-elle aussi répondre à de nouvelles attentes en matière de politique des structures ? Les politiques des structures pourront-elles faire l'objet d'autres dispositifs de politiques ?

Bref, la question agricole ne se résume pas à une question d'agriculture biologique, une question de prix, une question de modèle. C'est aussi une question sociale. Et, malheureusement, lorsqu'on parle agriculture, on parle rarement de projet social.

⁸ Moins de 6 UDE, Unité de dimension économique. 1 UDE équivaut à 1,5 ha de blé.

DESSINE-MOI UNE EXPLOITATION

RÉACTION DE MARIE-HÉLÈNE AUBERT, VICE-PRÉSIDENTE DE L'AEI

Ma première réaction concerne les fermes verticales, dont le côté science-fiction me fait un peu peur. Comme le film *Soleil Vert*⁹ qui montrait comment, dans une époque futuriste et très sombre, les personnes âgées en fin de vie étaient transformées en plaquettes de nourriture pour la population... Ces fermes verticales, avec des ascenseurs, me font penser à un film catastrophe, à une production hollywoodienne sinistre. Heureusement, les exploitations agricoles n'ont rien à voir avec ce modèle.

Deuxième point. Au cours de cette table ronde, on a beaucoup parlé d'aspects économiques et financiers, d'actes notariés, de transmission foncière, de chefs d'entreprises, d'agrimanagers comme on disait à une époque... Ces aspects sont, évidemment, très importants. Reste, il me semble, qu'une exploitation demeure d'abord une exploitation de ressources, naturelles notamment. Dans ce débat de la définition d'une exploitation agricole, il est donc également question d'agronomie et de pratiques d'élevage, et pas seulement de capital financier, de règles administratives et de transmissions foncières, même si ces aspects sont essentiels.

De ce point de vue, nous connaissons une période de mutation et de crise très importante. Un réchauffement planétaire accéléré qui conduit, d'un côté, à des sécheresses ayant des impacts très lourds ou, à l'inverse, des pluies, véritables cataractes détruisant tout autant que la sécheresse. Sans oublier le prix de l'énergie et des intrants qui ne cessent de croître. Face à cette situation nouvelle, une adaptation s'impose. Bref, le contexte oblige à une révision du modèle d'exploitation, tel qu'on l'entendait jusque-là et qui considérait que le sol et l'eau étaient des données illimitées et renouvelables à l'infini. Ce n'est pas le cas. Au vu de ce bouleversement, l'agronomie et l'agroécologie¹⁰ concernent tous les chefs d'exploitation.

Pour apporter une note positive, constructive et optimiste, j'aimerais parler des centaines d'initiatives qui fleurissent dans notre pays comme ailleurs, pour innover dans ce domaine. De

nombreux réseaux, qui rassemblent des centaines de milliers d'agriculteurs, existent et développent des pratiques à la fois anciennes et très innovantes. Je pense, par exemple, à l'Association pour l'agroforesterie¹¹, à l'agriculture intégrée, biologique, durable, écologiquement intense... Sans oublier le semis-direct sous couvert¹², qui se structure en réseau international. De nombreuses expériences concernent également l'utilisation de l'eau, de manière plus économe ou grâce à un travail sur des variétés plus résistantes.

Je ne dis pas que toutes ces expériences sont la panacée universelle, mais il y a une réelle dynamique autour de ces nouvelles pratiques. L'enjeu : construire des exploitations agricoles beaucoup plus résistantes et solides face aux aléas climatiques, économiques et financiers.

Enfin, je terminerai sur l'important besoin de liens entre ce terrain de l'innovation quotidienne et de la mutualisation des pratiques avec, d'une part, la recherche scientifique, qui doit être mieux adaptée aux préoccupations des agriculteurs et des éleveurs, et, d'autre part, de grands acteurs économiques tels que, par exemple, les coopératives. Car ce n'est pas UN modèle qu'il nous faut ré-inventer, mais des modèles adaptés aux différents écosystèmes, territoires et productions.

Un renouveau dans ce domaine devrait permettre de dessiner la ferme de demain, qui redonnera aux agriculteurs et aux éleveurs les marges de manœuvre et d'autonomie qu'ils ont perdues, dans des règles administratives françaises et communautaires.

Les producteurs par le biais de réseaux, de leurs syndicats ou de leurs organisations professionnelles devraient avoir toute leur place dans la Politique agricole commune. Il ne me semble pas qu'ils l'aient complètement, alors que l'agriculture de demain s'invente sur le terrain, tous les jours dans les régions françaises et européennes. Alors, sans être béate d'optimisme, je regarde ces expériences et cette dynamique à porter et qui devrait avoir toute sa place dans la réforme de la PAC.

⁹ *Soleil vert* (Soylent Green), film de Richard Fleischer, 1973, inspiré du roman *Soleil vert* de Harry Harrison.

L'action se déroule à New York, en 2022.

¹⁰ <http://agroecologie.cirad.fr/accueil>

¹¹ <http://www.agroforesterie.fr/>

¹² http://fr.wikipedia.org/wiki/Semis_direct_sous_couvert